

CONSEIL D'ADMINISTRATION

3 juillet 2020

école _____
normale _____
supérieure _____
paris – saclay _____

université
PARIS-SACLAY

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020**
- II Points d'actualité**
- III Points institutionnels**
- IV Point ressources humaines**
- V Points juridiques, budgétaires et financiers**
- VI Conventions**
- VII Questions diverses**

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020**
- II Points d'actualité**
- III Points institutionnels**
- IV Point ressources humaines**
- V Points juridiques, budgétaires et financiers**
- VI Conventions**
- VII Questions diverses**

II Points d'actualité (1/9)

■ Covid-19 : continuité, aménagement et accompagnement

- ❑ Accompagnement du déménagement et de l'installation des entités
- ❑ Mise en place du travail à distance (télétravail)
- ❑ Fonds d'aide sociale
- ❑ Aménagement de la scolarité
- ❑ Gestion des mobilités internationales
- ❑ Aménagement des concours : recrutements, concours d'entrée
- ❑ Continuité pédagogique
 - plateforme Steeve : TP à distance en sciences pour l'ingénieur
 - accompagnement par le groupe GIPENS (Groupe d'initiatives pédagogiques de l'ENS)

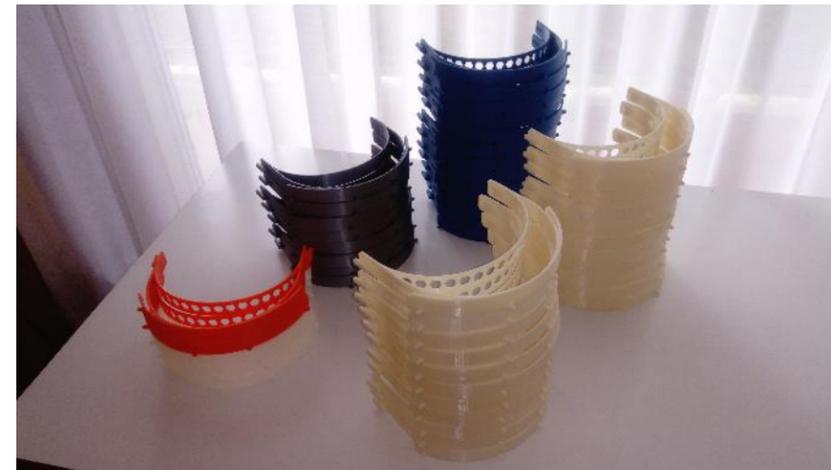
II Points d'actualité (2/9)

■ Covid-19 : participation à l'effort collectif

- ❑ Du « bouche à oreille » aux actions coordonnées à grande échelle...
- ❑ Dons : 20 000 gants et 1 800 masques, consommables pour solution hydroalcoolique (> 200 l) et participation à la fabrication
- ❑ Fabrication : pièces de visière de protection pour l'AP-HP
- ❑ Prêt : 14 pousse-seringues à l'hôpital Lariboisière
- ❑ Mise à disposition, proposition : laboratoire P3 et appareils PCR



pousse-seringues (Hôpital Lariboisière)
département Électronique, électrotechnique et automatique
Laboratoires de l'Institut d'Alembert



pièces pour visière
département de Génie mécanique

II Points d'actualité (4/9)

■ Covid-19 : projets de recherche (2/2)

□ Dépistage : amélioration des tests

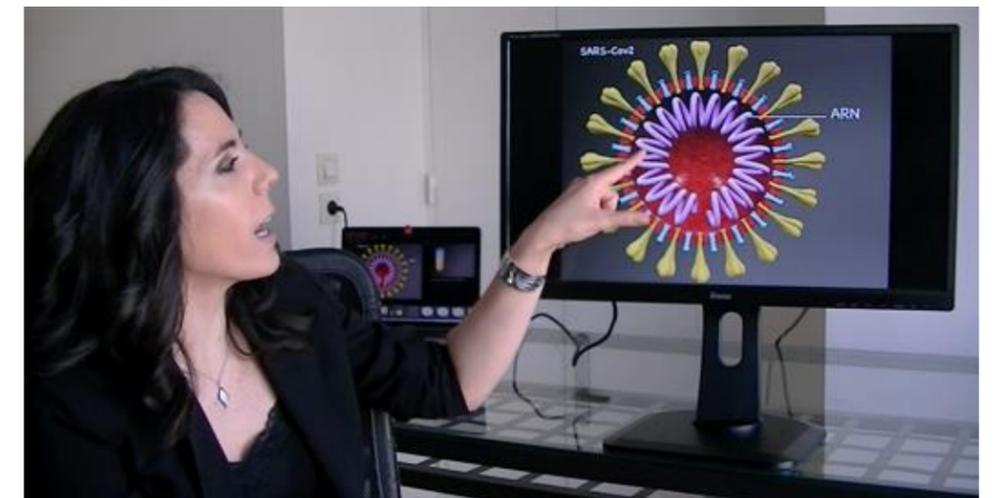
- tests PCR (LBPA), co-financement ENS / AAP Université Paris-Saclay
- tests PCR, introduction de la microfluidique (LuMIn/LBPA/LAMBE), AAP IdA
- tests sérologiques (LBPA)

□ Thérapie

- lutte contre infection induisant des détresses respiratoires (LBPA), AAP Flash Covid (IGR)
- interactions avec le virus : recherche de ligands interférants (LBPA/PPSM), AAP IDA

□ Désinfection de masques

- masques auto-désinfectants par photothérapie dynamique (PDT) (LuMIn)



Clémence Richetta
Département de Biologie
Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée (LBPA)

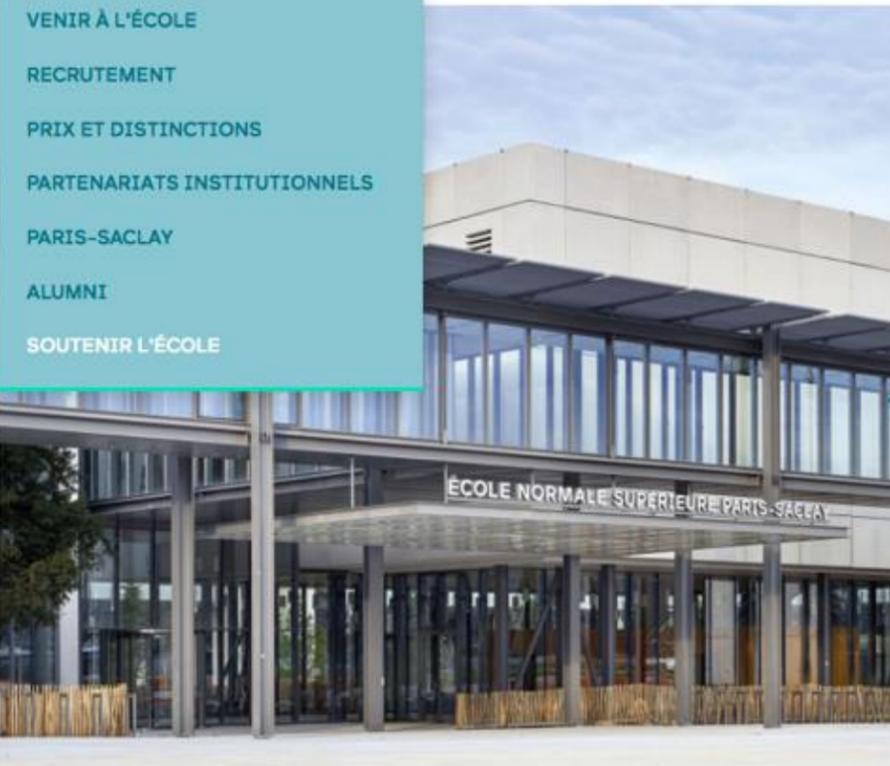
II Points d'actualité (5/9)

école normale supérieure paris-saclay
université PARIS-SACLAY

Rechercher FR

[L'ÉCOLE](#)
[RECHERCHE](#)
[ÉTUDES](#)
[ADMISSION](#)
[ENTREPRISES](#)
[CULTURE](#)
[CAMPUS](#)
[Vous êtes](#)

- DÉCOUVRIR L'ÉCOLE
- VENIR À L'ÉCOLE
- RECRUTEMENT
- PRIX ET DISTINCTIONS
- PARTENARIATS INSTITUTIONNELS
- PARIS-SACLAY
- ALUMNI
- SOUTENIR L'ÉCOLE



MODIFICATION DES CONCOURS PREMIÈRE ANNÉE 2020

Consultez toutes les modalités des concours 1re année, session 2020 : convocations, durées et coefficients des épreuves et protocole sanitaire COVID-19 pour les candidats, à suivre obligatoirement.

école normale supérieure paris-saclay
université PARIS-SACLAY

[FAIRE UN DON POUR L'ÉCOLE](#)
[POUR UN LABORATOIRE](#)
[POUR UNE FORMATION](#)
[POUR LA SCÈNE DE RECHERCHE](#)
[AVANTAGES FISCAUX](#)



Covid 19 : participez à l'amélioration des tests PCR pour sauver des vies !

Afin de réduire le nombre de résultats erronés des tests PCR et de tester un plus grand nombre de personnes, le Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée (ENS Paris-Saclay / CNRS) travaille sur un **nouveau protocole de test de RT-PCR quantitative spécifique au diagnostic du Covid-19**, à la fois **plus sensible et plus rapide**.

[Faire un don](#)



Covid 19 : fonds de solidarité pour les étudiants internationaux en situation précaire

Depuis le début de la crise sanitaire, une soixantaine d'étudiants internationaux de l'Ecole se trouvent dans une situation très difficile, avec l'impossibilité de suivre leur stage, donc de percevoir la gratification qui devait leur permettre de payer leur loyer et de se nourrir...

[Faire un don](#)

Choisir de soutenir l'ENS Paris-Saclay, **c'est contribuer**, chacun à la hauteur de ses moyens, à **soutenir ceux qui répondent aux grands défis** de notre siècle avec les **outils de la science, de la recherche et de la transmission des savoirs** aux jeunes générations et à la société toute entière.

Il n'y a pas de petit don. **Chaque don compte.**

Merçi d'avance à toutes et à tous pour votre générosité.

Votre don est déductible des impôts.

[En savoir +](#)

Contact : Véronique Raoult Sévèrac, responsable Partenariats et Mécénat, mecenat@ens-paris-saclay.fr
 ENS Paris-Saclay - 4 avenue des Sciences 91190 Gif-sur-Yvette

LES POINTS FORTS

DES COLORATIONS QUI ÉLARGISSENT ENCORE LA PALETTE DES COMPÉTENCES

- Expérience en administration
- Expertise scientifique
- Entrepreneurat et innovation
- Engagement associatif ou électif
- Connaissance du milieu industriel
- Pratiques artistiques, sportives



Michèle

4A

II Points d'actualité (6/9)

■ Formation et recherche

- ❑ Nouveau diplôme « Concepteur-réalisateur de documentaire » en partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel
- ❑ Chaire « Industriel Data Analytics & Machine Learning » (ENS Paris-Saclay, CEA, ENSIIE, ATOS, Bertin, SNCF, Michelin)
 - nouveau partenaire : Banque de France
 - École d'été franco-allemande sur l'intelligence artificielle « Digital French-German Summer School », 24 juin
- ❑ Scène de recherche
 - débats « L'urgence des alliances » par Télérama et le Théâtre de la Ville en collaboration de la Scène de recherche autour des liens entre culture et santé, environnement, économie, éducation et sciences, 15-19 juin



II Points d'actualité (7/9)

■ Classement

□ QS : de l'ENS Paris-Saclay

- mondial : 291^e, gain de 21 places
- national : 10^e , gain 2 places
- points forts : encadrement (ratio enseignant/étudiant), citation par chercheur

□ Shanghai : Université Paris-Saclay (mondial / national)

- | | |
|--|---|
| – Mathematics : 1 | – Materials Science & Engineering : 51-75 / 1-2 |
| – Physics : 9 / 1 | – Nanoscience & Nanotechnology: 76-100 / 1-2 |
| – Chemistry: 51- 75 / 2 | – Biotechnology : 35 / 1 |
| – Mechanical Engineering : 48 / 1 | – Agricultural Sciences : 12 / 1 |
| – Electrical & Electronic Engineering : 47 / 1 | – Clinical medicine : 24 / 1 |
| – Automation & Control : 29 / 1 | – Medical Technology : 76-100 / 2-3 |
| – Telecommunication Engineering : 23 / 1 | – Economics : 101-150 / 4-5 |
| – Computer Science & Engineering : 76-100 / 2 | – Statistics : 32 / 1 |
| | – ... |

II Points d'actualité (8/9)

■ Parcours du diplôme de l'ENS Paris-Saclay (1/2)



Choix de l'année spécifique de parcours caractérisant le parcours du normalien

M2
FESup

Recherche et enseignement supérieur
Master M2 FESup

ARPE

Recherche et international
Année de recherche pré-doctorale à l'étranger

Modules
IA

ARIA

Intelligence Artificielle
Année de recherche en Intelligence Artificielle

Interface

Interface
Année de formation dans une autre discipline ou un autre établissement (AgroParisTech, ENPC, Sciences po, ENSA Paris Malaquais, ENSAE, HEC...)

II Points d'actualité (9/9)

■ Parcours du diplôme de l'ENS Paris-Saclay (2/2)



Choix de l'année spécifique de parcours caractérisant le parcours du normalien

Rentrée 2021
3 nouveaux parcours

ARRC

Recherche-Création

Année de Recherche en Recherche Création

ARTeQ

Technologie Quantique

Année de recherche en technologie Quantique

DDI

Double diplôme à l'international

Année de formation dans une autre université

Ordre du jour

I Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020

II Points d'actualité

III Points institutionnels

3.1 Rapport d'activité 2019

3.2 Lettre d'orientation budgétaire 2021

3.3 L'ENS dans l'Université Paris-Saclay

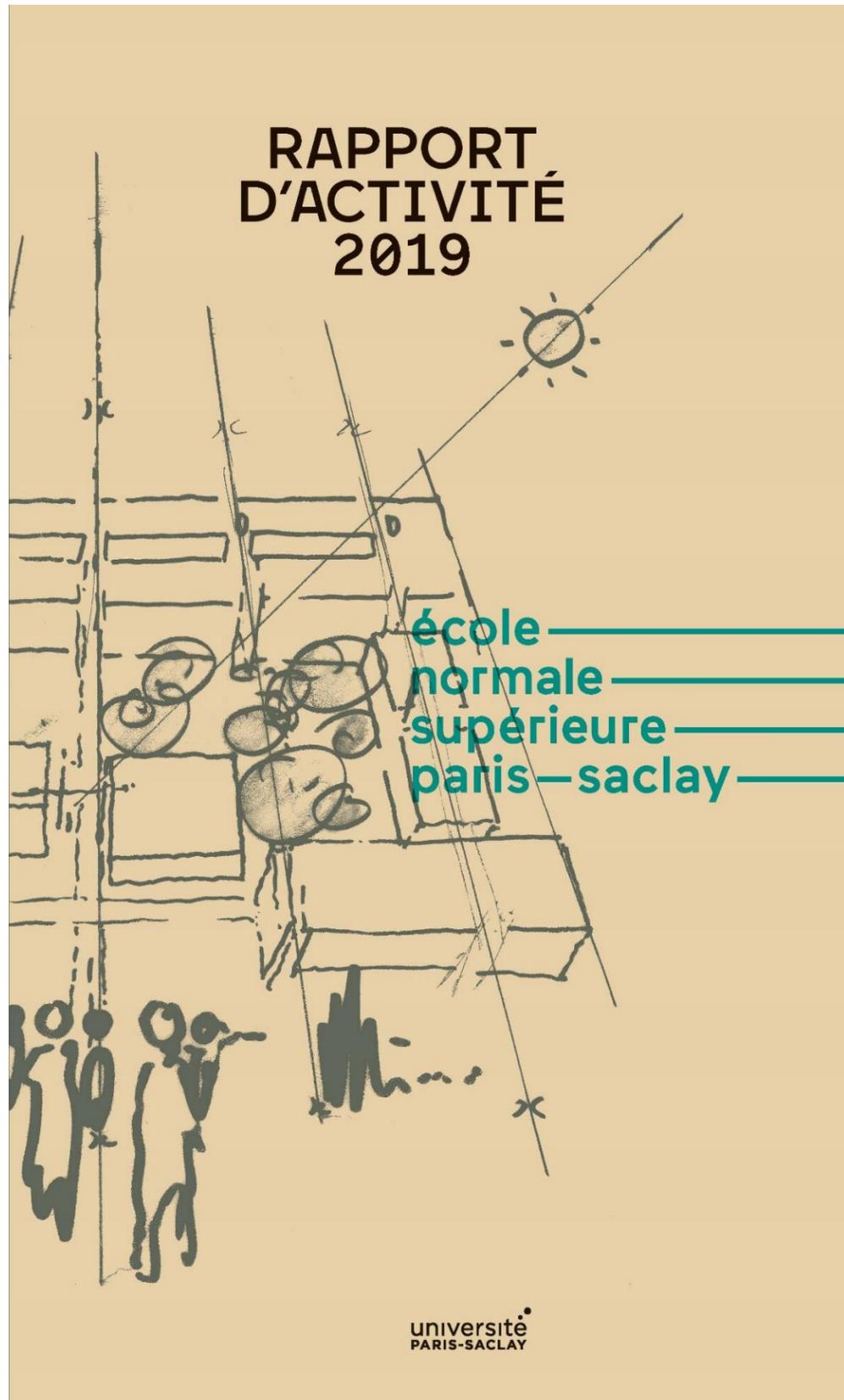
IV Point ressources humaines

V Points juridiques, budgétaires et financiers

VI Conventions

VII Questions diverses

III Points institutionnels : Rapport d'activité 2019



SOMMAIRE

p.10	1	Chiffres clés
p.18	2	Événements marquants
p.26	3	Une école normale supérieure au cœur des transformations de la recherche et de l'enseignement supérieur
p.56	4	Recruter les meilleurs-es normaliens et normaliennes dans toutes les disciplines de la connaissance
p.62	5	Former pour la recherche, personnaliser les parcours
p.76	6	Un centre de recherche pluridisciplinaire mobilisé sur les enjeux scientifiques de demain
p.98	7	La science et la connaissance au-delà des frontières
p.112	8	Bien-être étudiant, grands défis sociétaux et culture au cœur des préoccupations
p.122	9	L'organisation de l'École

Ordre du jour

I Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020

II Points d'actualité

III Points institutionnels

3.1 Rapport d'activité 2019

3.2 Lettre d'orientation budgétaire 2021

3.3 L'ENS dans l'Université Paris-Saclay

IV Point ressources humaines

V Points juridiques, budgétaires et financiers

VI Conventions

VII Questions diverses

III Points institutionnels : Lettre d'orientation budgétaire (1/2)

- **Préambule**
- **Contexte général**
- **Actions stratégiques de l'École en soutien à la recherche et à la formation**
 - Contrat quinquennal
 - Soutien et accompagnement aux activités de recherche et formation
- **Ressources prévisionnelles**
 - Subvention pour charges de service public (SCSP)
 - Ressources propres
- **Dépenses**
- **Cadrage pour l'élaboration du budget initial 2021**

III Points institutionnels : Lettre d'orientation budgétaire (2/2)

■ Contrat quinquennal : Axes stratégiques du volet spécifique

□ Axe 1. Développer la mission de l'ENS au sein de l'Université Paris-Saclay

- Objectif 1.1. Articuler mission spécifique de l'ENS et intégration institutionnelle au sein de l'Université
- Objectif 1.2. Optimiser l'utilisation des ressources de l'établissement au service des missions et des initiatives
- Objectif 1.3. Assurer la soutenabilité de l'ENS en développant ses ressources propres

□ Axe 2. Affirmer la vocation pré-doctorale de l'ENS Paris-Saclay

- Objectif 2.1. Intensifier la recherche au plus près des normaliens
- Objectif 2.2. Augmenter la part des normaliens poursuivant leurs études en doctorat
- Objectif 2.3. Diversifier les recrutements universitaires et développer les recrutements internes à l'Université
- Objectif 2.4. Renforcer la dimension internationale de la formation

□ Axe 3. Étendre et intensifier la recherche

- Objectif 3.1. Étendre les partenariats de recherche
- Objectif 3.2. Améliorer le soutien à la recherche
- Objectif 3.3. Renforcer la dimension internationale de la recherche

□ Axe 4. Améliorer les services rendus aux usagers

- Objectif 4.1. Renforcer la personnalisation accompagnée des parcours d'études des normaliens et l'accompagnement des doctorants
- Objectif 4.2. Construire une expérience étudiante positive au sein de l'École
- Objectif 4.3. Développer une vie étudiante fédératrice et engagée

Ordre du jour

I Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020

II Points d'actualité

III Points institutionnels

3.1 Rapport d'activité 2019

3.2 Lettre d'orientation budgétaire 2021

3.3 L'ENS dans l'Université Paris-Saclay

3.3.3.1 Charte RH de l'Université

3.3.3.2 Projet Idex

IV Point ressources humaines

V Points juridiques, budgétaires et financiers

VI Conventions

VII Questions diverses

Rapport IDEX
Présentation grandes lignes

Aspects formels

- **Format du document**
- Document court : 14 pages au total, à remettre le 15 juillet 2020
- Document très cadré qui s'appuie sur les recommandations formulées par le jury en 2018
 - Partie 1 : 5 pages de rapport d'avancement général par rapport à 2018
 - Partie 2 : 7 pages de réponse précises aux recommandations du jury sur les trois enjeux suivants :
 - ensure the adoption of a unified strategy,
 - define the presidential authority and responsibility regarding budget and resource allocation and staff recruitment,
 - specify which degrees and diplomas will be signed by the president of the target university.
 - Partie 3 : 2 pages de vision prospective : éventuelles étapes restant à franchir en matière d'intégration
- Le jury aura à sa disposition
 - Le rapport d'évaluation de 2017
 - Une copie de l'ordonnance assortie d'une note explicative du MESRI
 - Les statuts d'UPSaclay
- > Les diapos suivantes résument les points essentiels des réponses proposées pour chaque partie.

Partie 1 – progress report

- **La consigne :**
- Présentation générale des principaux changements survenus depuis 2018
- *« This ambition comprises: the construction of the identity of the "Target University" in the international context; the institutional structuring; the integration of the players; the governance and dynamics of operation; the strategies for research, teaching and international reach (including the rankings); the transfer to and partnerships with the socio-economic world; the policies for attracting and managing talent, student life and the effectiveness of the funding allocation methods».*
- **Principe de la réponse proposée**
- Affirmer un message principal : le Modèle Cible, tel que présenté fin 2017, a été complètement mis en œuvre, notamment à la faveur de l'ordonnance de décembre 2018 permettant l'imbrication des personnalités morales.
- Présentation rapide des instances de gouvernance (rôle, composition).
- Afin de montrer que les recommandations principales du jury ont été prises en considération, présentation des dispositions prises
 - En matière d'accréditation et de diplomation
 - En matière de tutelle des laboratoires de recherche
 - En matière RH (charte et conférence)
 - En matière budgétaire (LOB)
- Présentation de la structure académique, et du rôle joué par les GS & institut, l'École de premier cycle et l'organisation de l'offre de formation en licences
- Pour les grands volets (formation, recherche, transfert, vie de campus, international) :
 - rappel de l'ambition générale
 - rappel des étapes déjà réalisées
 - présentation des ambitions à réaliser

Partie 2 – Demande du jury

- Globalement, il s'agit d'une partie plus contrainte, puisqu'il faut répondre spécifiquement à des recommandations du jury précises et parfois formulées de manière un peu soupçonneuse.
- La partie 2.1. demande de fournir une réponse globale, dont certaines sections sont plus particulièrement détaillées en 2.2 > le plan est donc en grande partie redondant.
- **Partie 2.1. Responses to panel's expectations**
- Formuler une première réponse synthétique aux recommandations du jury formulées en 2018 (stratégie intégrée, pouvoirs du Président en matière d'audit du budget, de veto sur les recrutements et de signature de tous les diplômes sans exception)
- Fournir des exemples de la mise en œuvre de cette stratégie unifiée.
- **Partie 2.2. Achievements per criterion**
- 2.2.1. Target University : questions sur la place des écoles et la trajectoire de fusion avec les universités membres associées / insistance sur l'abandon des classements spécifiques par l'ensemble des établissements, question sur réflexion SI, évolution vie de campus
- 2.2.2. International visibility : classements, stratégie de partenariats internationaux, attractivité internationale
- 2.2.3. HR policy : capacité à déployer une politique RH globale avec capacité de favoriser l'union des ressources

Partie 2 – Réponse (1/4)

- Partie 2.1. Responses to panel's expectations
- Rappel des recommandations du jury en 2018 : « *A demonstrably more unified Target University strategy. Governance rules to be included in the final statutes of the Target University in 2020, which will also identify among the powers of the president: (i) The right to audit and amend the budget of all founding institutions, (ii) The right to veto proposals from the founding institutions for recruitment of professors, researchers and instructors, (iii) The right of signing all diplomas without exception.* »
- Principe de la réponse proposée
- Pour démontrer l'existence d'une stratégie intégrée :
 - Rappel sur le rôle des instances de l'université
 - Exemples récents : contrat quinquennal, travail sur l'offre de formation, mise en place des GS & Institut, projet d'université européenne EUGLOH, candidatures SFRI et IDÉES
- Pour le budget : rappel du processus, en partant de la LOB jusqu'à la possibilité de saisie d'un comité d'audit. La LOB 2021 sera fournie en exemple.
- Pour les RH : rappeler les exigences communes en matière de recrutement, le principe d'une fraction « mise en commun » au service d'une stratégie commune, la conférence des CT en préfiguration d'un CT commun. > renvoyer au 2.2.3 pour des exemples (cf. diapo 8 ci-dessous)
- Pour la signature des diplômes :
 - *portage de l'accréditation et délivrance de tous les diplômes correspondant aux grades de licence, master (hors diplômes spécifiques des établissements-composantes d'ingénieur et de l'ENS conférant également le grade de Master), doctorat.*
 - *Le ou la Président de l'Université Paris-Saclay signe l'ensemble des diplômes pour lequel l'Université est accréditée, ainsi que les autres diplômes délivrés par les établissements-composantes si le conseil d'administration de l'établissement-composante concerné le demande.*

Partie 2 – Réponse (2/4)

- **Partie 2.2.1. Target university**

- La consigne cite de nouveau le jury : « *The jury wrote: “In the long term, the issue of the full integration of the 'écoles' remains. Further questions remain regarding the extent to which Evry and UVSQ will converge towards the target university, the length of time this process could take and the terms under which it might be agreed.” “The 'écoles' should give up the option of being ranked independently in specific subject rankings. To deliver the target university, services (for instance IT systems) need to be merged at central level. The imperative to increase the common institutional signature warrants greater urgency.”* »

- **Principe de la réponse proposée**

- La réponse est structurée cas par cas de la manière suivante :
- Cas des universités membres associées : conformité totale avec le Modèle Cible de 2017 qui prévoyait une fusion à 2025. La trajectoire est confirmée, et les travaux se préparent : plus de masters communs et démarrage sur le premier cycle
- Cas des écoles : l'intégration institutionnelle est allée aussi loin que le permettait l'ordonnance et *aussi loin que nous le souhaitons*. C'est le modèle qui nous semble respecter à la fois nos atouts et les exigences de construction d'une université visible à l'international. Nous mettons désormais en œuvre une intégration de fond sur notre cœur de métier - recherche, formation, valorisation - et qui passe par la mise en place des GS & Institut, appuyée sur l'union des ressources aux niveaux RH et financier afin d'exploiter pleinement notre force de frappe.
- Cas des ONR : bien entendu pas « intégrés » au regard de leur mission nationale, mais sont fortement associés à la gouvernance.
- Classements : l'engagement pris par l'ensemble des partenaires ESR dans le texte Modèle en 2017 à propos des classements est d'ores et déjà acté. Mise en œuvre dès 2020 pour ARWU et Leiden et effective en 2021 pour les autres pour des raisons purement pratiques de transmission des données au bon périmètre.
- Services : La question des services est cruciale. Sur un établissement de la taille de l'UPSaclay, elle n'a pas de réponse immédiate et une fusion centrale générale n'aurait pas de sens. En revanche, certaines fonctions supports (pôle Europe, développement économique) sont développées en commun et des réseaux métiers s'organisent avec succès et avancent sur des feuilles de route concertées (des exemples sont fournis).

Partie 2 - Réponse (3/4)

- **Partie 2.2.2. International visibility**
- La consigne cite de nouveau le jury : « *A comprehensive and detailed international strategy remains to be finalised and implemented. Powers are scattered; experience and contact details are shared but there is still no overall geographic or thematic strategy. Despite the obvious attraction of the research opportunities offered by the project, the arrival and integration of incoming researchers and professors should be better facilitated (for instance via a one-stop shop).* »
- **Principe de la réponse proposée**
- La réponse insiste sur trois orientations en matière de politique et stratégie internationales :
 - Établir la visibilité internationale de l'Université : la création effective de l'UPSaclay en janvier 2020 permet de développer les partenariats stratégiques, d'initier des partenariats prestigieux, et d'intégrer les réseaux pertinents (EUA, LERU, CESAER, etc.)
 - Assurer des conditions attractives pour les étudiants et chercheurs internationaux : développement fort et réussi des services d'accueil, développement de mécanismes financiers de soutien à la mobilité entrante et sortante, outils communs en matière d'attractivité RH des enseignants-chercheurs, mais aussi la présence sur les forums internationaux de recrutement des étudiants, bourses Fullbright
 - Développer un positionnement résolument européen : EUGLOH, mise en place d'un Pôle Europe

Partie 2 – Réponse (4/4)

- **Partie 2.2.3. HR policy**
- La consigne cite de nouveau le jury : « *A comprehensive HR policy should be finalised and implemented. Staffing arrangements need to be consolidated across the entire institution; the starting point should be a reallocation of resources».*
- **Principe de la réponse proposée**
- Sachant que la réponse a déjà été esquissée en section 2.1, cette section 2.2.3 est utilisée pour donner des détails supplémentaires sur
 - la charte de recrutement RH (fournie en annexe)
 - La conférence RH : à défaut d'une conférence RH en bonne et due forme en 2020, effort pour construire une vision pluriannuelle des besoins pour nourrir la réflexion sur les choix RH à l'échelle de l'UPSaclay

Partie 3 – Prospective vision

- La consigne :
- Présenter les éventuelles étapes qui restent à franchir en matière d'intégration des acteurs.
- *« If some milestones in the trajectory of the experimental establishment have already been set, briefly explain the main developments targeted and when you plan to achieve them. This forecast will be based on the noted dynamics and the orientations adopted since the end of 2017. The outlook for obtaining a more complete level of integration likely to have the target university recognised once and for all at the best international level will be presented especially. »*

- Principe de la réponse proposée

Une réponse en deux parties :

- 1. Souligner que le niveau d'intégration recherché est d'ores et déjà atteint
- 2. Revenir sur les grandes orientations de l'Université Paris-Saclay pour les années à venir :
 - Qualité de l'environnement de travail et d'études
 - Promotion des activités cœur de métier en recherche, formation, transfert avec une insistance sur l'interdisciplinarité d'une part, l'internationalisation d'autre part. Mise en place des GS & Institut.
 - Mise à profit de l'exceptionnel environnement R&D pour développer les activités de transfert des connaissances
 - Enjeu du développement du projet sur les différents territoires d'implantation des campus de l'UPSaclay
 - Retour sur les engagements éthiques et sociétaux (qui font l'objet du préambule du contrat quinquennal)

Charte RH

Charte RH – contexte RH : 3 périmètres

Université Paris-Saclay «employeur»

- Composantes : Facultés, IUT Polytech et OSUPS
- Directions centrales

Université Paris-Saclay “ESR”

- Université Paris Saclay «employeur»
- Universités membres associées : UEVE, UVSQuentin
- Établissements-composantes : Agroparistech, CentraleSupélec, ENS Paris-Saclay, Institut d’Optique Graduate School

Université Paris-Saclay

Université Paris Saclay «ESR»

+ ONR partenaires : CEA, CNRS, INRAE, INRIA, INSERM et ON

Charte RH - contexte

- Les établissements composantes et les Universités membres associées conservent leur PMJ

===>

- Plein contrôle de leurs ressources
- Plein contrôle de leurs processus (local/national pour les ONR)
- Plein contrôle de leur politique et gestion RH

⇒ ce qui n'empêche pas

- de travailler dès aujourd'hui à certains éléments de la politique RH sur les entités communes (reconnaissance des dir ED, des dir GS, ...)
- de faire évoluer certaines pratiques, process, ... dans les prochaines années, en concertation totale
- Mais ce n'est pas l'objectif de la charte

Charte RH

- Ensemble de règles et principes fondamentaux d'une institution
- Guidant actions en conformité avec les valeurs de cette institution
- Ne couvre pas les questions de politique ou de gestion RH (reconnaissance, ...)



Charte RH

Périmètre de l'Université Paris-Saclay ESR

Principes communs de gestion des ressources humaines

- une même ambition pour recrutements et
- la gestion de carrière de ses personnels

Référentiel partagé

consolider la communauté dans le respect des personnalités morales.
précise les principes, étayant les processus,

permettant d'incarner les valeurs fondatrices de l'Université.

Etape 1 => Enseignants-chercheurs : personne assurant une mission de formation **et** de recherche **indépendamment** de la nature de l'emploi et du statut (fonctionnaire ou contractuel, CDD ou CDI)

Etape 2 en 2020/21 => evolution de la charte à tous les personnels

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020**
- II Points d'actualité**
- III Points institutionnels**
- IV Point ressources humaines**
 - 4.1 Primes de charges administratives (PCA)
- V Points juridiques, budgétaires et financiers**
- VI Conventions**
- VII Questions diverses**

IV Point ressources humaines :

Primes de charges administratives

Fonctions ouvrant droit	Taux annuel maximum
Vice-président	9 000 €
Chargé·e de mission auprès du Président (dans la limite de 3)	3 500 €
Chargé·e de mission Handicap	Décharge de 32 HETD
Chargé·e de mission Parité	Décharge de 32 HETD
Chargé·e de mission Développement soutenable	Décharge de 32 HETD

Ordre du jour

I Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020

II Points d'actualité

III Points institutionnels

IV Point ressources humaines

V Points juridiques, budgétaires et financiers

5.1 Libération du bâtiment Léonard de Vinci

5.2 Billetterie de la Scène de recherche

5.3 Sortie d'inventaire

VI Conventions

VII Questions diverses

Ordre du jour

I Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020

II Points d'actualité

III Points institutionnels

IV Point ressources humaines

V Points juridiques, budgétaires et financiers

5.1 Libération du bâtiment Léonard de Vinci

5.2 Billetterie de la Scène de recherche

5.3 Sortie d'inventaire

VI Conventions

VII Questions diverses

V Points juridiques, budgétaires et financiers :

Billetterie Scène de recherche

■ Tarifs à partir du 24 août 2020

les places achetées ne sont pas remboursées

Tarif *	1 plein tarif
	2 personnels de l'Université Paris-Saclay (carte) résidents de la communauté d'agglomération Paris-Saclay jusqu'à 26 ans (\leq) au-delà de 65 ans (\geq)
	3 personnels de l'ENS Paris-Saclay et hébergés (carte) étudiants (carte), moins de 18 ans (\leq) intermittents du spectacle demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux détenteurs d'une carte d'invalidité groupes de 10 et plus
	4 jusqu'à 12 ans (\leq)
	5 invités

* : sur justificatifs

■ Pass annuel

Pass annuel Duo 1 place achetée, la 2nde place au tarif 4
Trio 2 places achetées, la 3^{ème} gratuite

Tarif	Duo	Trio
1	25 €	20 €
2	20 €	10 €
3	15 €	10 €

Tarif	Etape de recherche- création	Spectacle	Spectacle+	Festival	Pause gourmande	Rencontre gourmande	Impromptu	Atelier, Rencontre, Conférence
1	15 €	20 €	25 €	30 €	10 €	20 €	5 €	gratuit
2	10 €	14 €	17 €	21 €	10 €	20 €	5 €	gratuit
3	7 €	10 €	12 €	15 €	10 €	20 €	5 €	gratuit
4	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €	10 €	5 €	gratuit
5	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit

Ordre du jour

I Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020

II Points d'actualité

III Points institutionnels

IV Point ressources humaines

V Points juridiques, budgétaires et financiers

5.1 Libération du bâtiment Léonard de Vinci

5.2 Billetterie de la Scène de recherche

5.3 Sortie d'inventaire

VI Conventions

VII Questions diverses

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020**
- II Points d'actualité**
- III Points institutionnels**
- IV Point ressources humaines**
- V Points juridiques, budgétaires et financiers**
- VI Conventions**
- VII Questions diverses**

Ordre du jour

- I Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020**
- II Points d'actualité**
- III Points institutionnels**
- IV Point ressources humaines**
- V Points juridiques, budgétaires et financiers**
- VI Conventions**
- VII Questions diverses**